

FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE 2026-2028

Secteur des Productions Agricoles (Polyculture-Élevage et Grandes Cultures) – MARNE (51)

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Productions agricoles.

Sources du tableau : OREF Grand Est, publication « Agriculture en Région Grand Est (Grandes Cultures et Polyculture-Élevage) : besoins en compétences et offre de formation existante » du 16 décembre 2025, complétée par les données et cartographies mobilisées lors de la séance de consolidation OREF du 6 octobre 2025, notamment l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2025 de France Travail.

Synthèse des données clés

Indicateur	Marne	Repère de comparaison
Profil dominant	Viticulture 70,3 % / grandes cultures 23,2 % / polyculture et/ou élevage 6,5 %	Grand Est : polyculture et/ou élevage 32,1 % / grandes cultures 32,7 %
Poids régional	32,3% des exploitations (1er rang)	-
Recrutements prévus (BMO 2025)	2 170 projets ; difficulté à recruter : 38,2% (1er rang en volume)	Grand Est : 7 590 projets
Effectifs scolaires et apprentis - polyculture-élevage et grandes cultures	307 jeunes (rentrée 2024)	Grand Est : 2 143 jeunes sur le même périmètre

Précisions de lecture : la catégorie Agreste « polyculture et/ou élevage » agrège plusieurs spécialisations et ne correspond pas à la seule part des exploitations associant cultures et élevage. Les effectifs correspondent à la rentrée 2024 et agrègent les formations initiales scolaires et en apprentissage du périmètre polyculture-élevage et grandes cultures recensées par l'OREF ; la formation continue n'est pas comprise. Les projets BMO couvrent les cinq familles de métiers agricoles retenues par l'OREF, soit un champ plus large que ce périmètre. Les valeurs départementales sont arrondies à la dizaine et constituent un signal à instruire localement, non une conclusion automatique sur l'offre de formation.

Analyse territoriale

La Marne présente un profil agricole fortement structuré par la viticulture, avec un poids plus minoritaire des grandes cultures et de la catégorie statistique « polyculture et/ou élevage ». Cette feuille de route territoriale porte sur le périmètre polyculture-élevage et grandes cultures ; les enjeux viticoles ne sont mentionnés ici que lorsqu'ils éclairent ce périmètre. Les valeurs chiffrées correspondantes sont reprises dans le tableau de synthèse ci-dessus.

Dans ce contexte, les besoins propres aux grandes cultures et à la polyculture-élevage sont à lire comme un segment territorial spécifique, à articuler avec un marché de l'emploi agricole marqué par un volume élevé de projets de recrutement et par la saisonnalité. Les tensions signalées sur certaines fonctions invitent à préciser localement les besoins en encadrement, en pilotage d'exploitation, en gestion d'équipes et en organisation du travail saisonnier.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Segment grandes cultures et polyculture-élevage dans un département fortement viticole** : identifier les besoins propres à ce périmètre, sans les confondre avec le marché agricole global dominé par la viticulture et la saisonnalité.
2. **Pilotage d'exploitation dans les bassins de grandes cultures** : apprécier les besoins en compétences technico-économiques, gestion d'exploitation et conduite de systèmes de production, au regard des réalités économiques locales.
3. **Organisation du travail dans un marché agricole saisonnier** : objectiver avec les partenaires les besoins en gestion d'équipes, fonctions techniques et encadrement, en distinguant les signaux propres aux grandes cultures et à la polyculture-élevage des besoins viticoles.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement des données OREF Grand Est, BMO France Travail 2025, cartographie emploi-formation de l'OREF Grand Est et recommandations sectorielles Productions agricoles.

L'adéquation formation/emploi est à apprécier à l'échelle des bassins de vie, des bassins d'emploi et des zones de recrutement des établissements. Pour la Marne, la lecture est à conduire en distinguant le marché agricole global, très marqué par la viticulture, et les besoins propres aux grandes cultures et à la polyculture-élevage.

La feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à instruire avec les établissements, les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- Quels besoins seraient à préciser pour les bassins de grandes cultures et les systèmes de polyculture-élevage encore présents dans la Marne, après distinction avec les besoins viticoles ? Comment les parcours existants s'articulent-ils avec ces besoins ?
- Où les compétences en pilotage technico-économique, gestion d'exploitation et conduite des systèmes sont-elles déjà abordées ? Quels compléments seraient à examiner si des écarts sont confirmés localement ?
- Quelles tensions sont confirmées pour le périmètre polyculture-élevage et grandes cultures après distinction avec les besoins viticoles et saisonniers ? Quelles fonctions liées à l'organisation du travail, à la gestion d'équipes ou à l'encadrement seraient concernées ?

C. AXES DE RÉFLEXION

Le diagnostic territorial suggère trois axes de réflexion pour l'offre de formation dans la Marne.

Clarifier le segment grandes cultures et polyculture-élevage dans un département fortement viticole. Les parcours relevant de ce périmètre gagnent à être appréciés au regard des besoins propres aux bassins de grandes cultures et aux systèmes de polyculture-élevage encore présents, sans les confondre avec le marché agricole global dominé par la viticulture.

Apprécier les besoins en pilotage d'exploitation dans les bassins de grandes cultures. Les réalités économiques locales invitent à préciser les besoins en compétences technico-économiques, gestion d'exploitation et conduite de systèmes de production.

Objectiver l'organisation du travail dans un marché agricole saisonnier. Les besoins en gestion d'équipes, fonctions techniques et encadrement sont à instruire avec les partenaires, en distinguant les signaux propres aux grandes cultures et à la polyculture-élevage des besoins viticoles.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : croisement des recommandations sectorielles Productions agricoles, des données OREF Grand Est, des données BMO France Travail 2025 et des éléments d'analyse territoriale. Ces points sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire.

1. Préciser, avec les acteurs locaux, les besoins marnais propres aux grandes cultures et aux systèmes de polyculture-élevage, après distinction avec les besoins viticoles, et examiner leur articulation avec les parcours existants.
2. Identifier les compétences en pilotage technico-économique, gestion d'exploitation et conduite des systèmes déjà abordées dans les parcours, puis examiner les compléments éventuels si des écarts sont confirmés localement.
3. Objectiver, avec France Travail, l'OREF et les partenaires professionnels, les tensions propres au périmètre polyculture-élevage et grandes cultures ainsi que les fonctions concernées par l'organisation du travail, la gestion d'équipes ou l'encadrement, après distinction avec les besoins viticoles et saisonniers.